

**PRÉFECTURE DE L'ORNE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**concernant une demande d'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'un  
parc éolien sur le territoire de la commune d'HABLOVILLE  
présentée par la société SAS PE ELEMENTS 16**

Par arrêté préfectoral n° 1122-26-20-055, une enquête publique sur le projet susvisé, est prescrite du :

**Vendredi 11 septembre 2026 à 9h00 au mardi 13 octobre 2026 à 19h00**

La commission d'enquête est présidée par monsieur Jean TARTIVEL et est composée de deux membres titulaires, mesdames Albane ROUMIER-LECOMTE et Odile MORON.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant les différentes informations relatives à la consultation sont consultables en mairies de :

- HABLOVILLE sur support papier et par voie dématérialisée dans les communes de BAZOCHES-AU-HOULME, BRIEUX, CHAMPCERIE, COMMEAUX, ÉCOUCHÉ-LES-VALLÉES, GIEL-COURTEILLES, MONTS-SUR-ORNE, HABLOVILLE, MONTABARD, MOULINS-SUR-ORNE, NÉCY, NEUVY-AU-HOULME, OCCAGNES, PUTANGES-LE-LAC, RI, RÔNAI, CORDEY (14), LA HOGUETTE (14), SAINT-PIERRE-DU-BÛ (14), VIGNATS (14), concernées par le rayon d'affichage, à leurs jours et heures d'ouverture respectives.

- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7328/>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante : [www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr) rubrique : Actions de l'État – Environnement, transition énergétique et prévention des risques - protection de l'environnement – enquêtes publiques, participation et consultation du public et sur un poste informatique au point d'accès numérique de la cité administrative place Bonet – 61000 ALENÇON, aux jours et heures d'ouverture de la cité.

Des informations peuvent être demandées auprès de auprès de l'adresse courriel suivante : [Matthias.GOMEZ@elements.green](mailto:Matthias.GOMEZ@elements.green)

Le public peut formuler ses observations pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les déposant sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7328/>
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse courriel dédiée suivante : [Enquete-publique-7328@registre-dematerialise.fr](mailto:Enquete-publique-7328@registre-dematerialise.fr)
- soit en les adressant par courrier à la mairie d'HABLOVILLE, à l'attention du président de la commission d'enquête.

Les contributions transmises par courriel ou par voie postale seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7328/> et donc visibles par tous.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, en mairie d'HABLOVILLE, aux jours et horaires suivants :

|                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| Vendredi 11 septembre 2026 | de 15H00 à 17H00 |
| Mardi 22 septembre 2026    | de 17H00 à 19H00 |
| Mardi 29 septembre 2026    | de 10H00 à 12H00 |
| Vendredi 2 octobre 2026    | de 15H00 à 17H00 |
| Mardi 13 octobre 2026      | de 17H00 à 19H00 |

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante [www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr) pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet de l'Orne prendra un arrêté d'autorisation assorti du respect de prescriptions ou un arrêté de refus.